



FEDERATION FRANCAISE DE CAMPING ET DE CARAVANING
78, rue de Rivoli – 75004 PARIS
Tél. 01 42 72 84 08 - fax. 01 42 72 70 21
email. info@ffcc.fr internet : www.ffcc.fr
Immatriculation Tourisme n° 075100143

QUEBEC 2012

**Rassemblement F.I.C.C. et découverte du Québec,
du 26 Juillet au 26 Août 2012.**

Conditions d'Inscription au Voyage.

TARIFS :

Base 12 équipages minimum ou 24 personnes.

- 8650 € pour un équipage de 2 personnes adultes.
- 2850 € pour un adulte supplémentaire.
- 6690 € pour un adulte seul dans camping-car .
- Prix par enfants: sur demande.

NB : Ces prix ne prennent pas en compte une augmentation éventuelle de la taxe carburant facturée par la compagnie aérienne sur la base de 320 € au 1/12/2011.

Toute nouvelle augmentation de cette taxe sera automatiquement répercutée.

Ces prix comprennent :

- Le vol AR de Paris à Montréal (hors taxes d'aéroport).
- L'inscription au rassemblement FICC à Montmagny.
- Toutes les activités libres d'accès du rassemblement.
- Les 11 nuits en hôtel à Montmagny, avec petit déjeuner.
- Les 5 excursions prévues pendant le rassemblement FICC à Montmagny.
- La soirée de gala à Montmagny.
- La location du camping-car sur 18 journées.
- Toutes les nuitées en hôtel avec petit déjeuner (2 à Montréal et 11 à Montmagny).
- Les 17 nuits en camping avec branchement électrique.
- Les 5 repas au restaurant pris en commun.
- Tous les transferts et le traversier sur le Saint-Laurent.
- Les visites et excursions en bateau prévues pendant le circuit en camping-car.
- La visite guidée de Montréal avec les 2 nuits d'hôtel.

Ces prix ne comprennent pas :

- Tous les repas, sauf les 3 mentionnés précédemment.
- Le carburant du camping-car de location (budget prévisionnel d'environ 750 €)
- Les péages et les parkings éventuels.
- Le kilométrage au delà des 3000 kms prévus.
- Les excursions et activités optionnelles et celles non mentionnées dans le programme.
- L'assurance voyage (annulation) : Voir conditions d'annulations proposées en option.
- Les dépenses d'ordre personnel.

INSCRIPTION ET PAIEMENT

Toute inscription à ce circuit « Québec 2012 » se fait par l'envoi du contrat de vente ci-après et par le paiement d'un acompte auprès de la FFCC.

Acompte à l'inscription : 25% du montant du forfait touristique

Règlement définitif du prix du voyage: au plus tard, à la date limite des inscriptions soit le 15 Février 2012.

CONDITIONS D'ANNULATION PAR LE VENDEUR

Le voyage peut être annulé jusqu'au 15 Février 2012 s'il ne réunit pas le nombre suffisant de 12 équipages et/ou 24 personnes, hors équipage de l'accompagnateur.

Les intéressés se feront alors rembourser les sommes versés.

ANNULATION - REMBOURSEMENT

Si vous annulez :

- Avant la date limite d'inscription, soit avant le 15 Février 2012 : vous recevrez le remboursement de la somme totale que vous aurez versée moins 60 € de frais de dossier
- Entre le 15 Février 2012 et la date finale de départ : nous vous retenons la totalité de la somme versée. Vous ne recevrez aucun remboursement.

ASSURANCES

Attention : l'assurance annulation n'est pas comprise dans le forfait.

Nous vous conseillons d'en souscrire une.

Nous pouvons vous proposer une assurance annulation qui correspond à 2,25 % du montant du voyage.

RESPONSABILITE

La FFCC a souscrit une assurance responsabilité civile professionnelle Organisateur de voyages auprès de Covéa Risks sous le n° 112782256.

La garantie financière de la FFCC est assurée par le CIC Paris – 60, Rue de la Victoire – 75009 PARIS

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour participer aux différents circuits proposés par la FFCC, **il faut être ou devenir membre de la FFCC**

REGLEMENT

L'accompagnateur se réserve le droit de modifier un itinéraire en cas d'une circonstance imprévue (difficulté de stationnement, interdictions locales, conditions météo, sécurité...)

Les fumeurs éventuels devront être respectueux des demandes des autres participants.

Réservation : demander le contrat voyage FFCC.

Délai pour les réservations : 15 Février 2012

Acompte de 30% demandé pour valider la réservation.

Renseignements auprès du siège de la FFCC.



FEDERATION FRANCAISE DE CAMPING ET DE CARAVANING
78, rue de Rivoli – 75004 PARIS - Tél. 01 42 72 84 08
fax. 01 42 72 70 21 - email. info@ffcc.fr internet : www.ffcc.fr
Immatriculation Tourisme n° IM075100143
Association sans but lucratif

TYPE DE CONTRAT :	FORFAIT TOURISTIQUE.
ORGANISATEUR :	Fédération Française de Camping et de Caravaning.
REFERENCES :	QUEBEC 2012.

PARTICIPANT :

Nom : Prénom.....
Adresse :
CP Ville Date de naissanceTél fixe :
Tél mobile : Adresse mail :
Nom de l'Association (Club) ou N° adhérent direct.....
Accompagné de :

Nom - Prénom	Parenté	Date de naissance

Début du circuit	Fin du circuit
26 Juillet 2012 – RV aéroport Paris-CDG	26 Août 2012 – arrivée vol à Paris-CDG

DESTINATION :	<i>CANADA - Rassemblement FICC et découverte du Québec</i>
TYPE DE VOYAGE :	Rassemblement à Montmagny, puis circuit visite en Camping-car
REPRESENTANT LOCAL :	Fédération Française de Camping et de Caravaning
TYPE DE TRANSPORT :	Avion, autocars et camping-car de location.
MODE D'HEBERGEMENT :	13 nuits en hôtel, 17 nuits en terrain de camping, 1 nuit en avion (voyage retour).
REPAS/ VISITES ET EXCURSIONS :	selon programme.

ASSURANCE ANNULATION : L'assurance annulation vous est proposée en option. Pour ceux qui l'ont souscrite, les risques couverts et exclus sont précisés aux conditions générales de vente. Assurance souscrite auprès de Generali France Assurances et Europe Assistance

CONDITIONS DE VENTE : Selon les articles du Code du tourisme, le voyage peut être annulé par la F.F.C.C. si un nombre minimum de 12 équipages et/ou 24 personnes n'est pas inscrit au 15/02/2012.

CONDITIONS DE REGLEMENT :

. 30 % à régler à la réservation

. Le solde à régler avant le 15/04/2012 sans escompte et sans rappel de notre part sous peine de résiliation.

PRIX du VOYAGE :

- o 8650 € par équipage de 2 adultes.
- o 2850 € pour une personne seule.
- o 6690 € par adulte supplémentaire (au delà de 16 ans) dans l'équipage.

Montant Total du voyage

Assurance annulation optionnelle = Montant total x 0,0225 =

Acompte 30% = versés le

Solde à régler avant le 15 Avril 2012 :

Je soussigné agissant pour moi-même et/ou pour le compte des personnes inscrites certifie avoir pris connaissance des conditions générales et particulières de vente de voyages ainsi que du programme général joints à ce présent contrat.

Date :

Signatures :